

## RÈGLES D'UTILISATION DE L'OUTILLAGE MUTUALISÉ

Du matériel est accessible en libre service, utilisable par tous les adhérents disposant d'un abonnement en cours de validité.

**Le matériel est partagé par tous, merci d'en prendre soin, de le nettoyer après usage et le ranger dans les étagères communes.**

- ▶ L'outillage ne doit pas sortir du coworking. Il n'est pas possible de l'emprunter.
- ▶ Si vous notez une casse ou une disparition, informez un résident.
- ▶ **L'outillage est exclusivement réservé au travail de la terre.** Il est interdit de travailler avec le matériel : plâtre, plastiline, pâte polymer, cire, etc.
- ▶ L'outillage est mutualisé et doit être partagé. Si vous avez un besoin régulier d'un outil, équipez-vous.
- ▶ N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins.

### Notre outillage :

2 tours de potier	⋮	Large choix de mirettes
Crouteuse sur table (largeur 70cm)	⋮	Large choix d'outils de modelage en bois
Extrudeuse murale - divers formes	⋮	Tamis : 80 mesh
Tournette en bois / en fonte	⋮	Estèques en bois et silicone
Selette de sculpture	⋮	Poire d'engobe
Mixeur plongeur	⋮	Règles & outils de mesure
	⋮	Éponges

**Pensez à ramener vos tablier, éponges, serviettes et pinces**

**Des questions, remarques ou suggestions :  
[coworking.terre@lacofabrik.com](mailto:coworking.terre@lacofabrik.com)**

Ouverture du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00.

La CoFabrik décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation de vos effets personnels.